

Le bon usage de l'électricité et les réalités sociologiques

Marie-Christine ZELEM, MCF en sociologie, HDR

« *Faire du bon usage de l'électricité...* »

« Faire du bon usage de l'électricité », c'est aussi ne pas utiliser l'électricité. Du projet de « faire bon usage de l'électricité » à sa mise en œuvre, il n'y a pas seulement un décalage dans le temps. Il y a dès l'amont, un certain nombre d'acteurs bien différents qui discutent et négocient autour des enjeux et des modalités des politiques de MDE¹, des technologies, des réglementations ou des dispositifs incitatifs. Puis, tout au long de leur mise en agenda, une série d'acteurs intermédiaires interviennent, supposés traduire les enjeux et les diffuser via un certain nombre d'outils (communication, sensibilisation, formation, équipements). Au final, lors de la mise en application concrète, ce sont les consommateurs qui, à travers la manière dont ils s'équipent et les usages qu'ils font de l'électricité, vont conditionner l'échec ou la réussite du projet initial.

Rapidement apparaît une difficulté à vouloir infléchir les modes de consommation de l'électricité dès lors que les pouvoirs publics ne s'intéressent qu'à un seul niveau d'une problématique complexe qui met en jeu de multiples acteurs à différentes échelles, pas toujours acquis aux enjeux d'économiser l'électricité, voire dans l'incapacité totale d'y souscrire (cas des ménages en précarité énergétique).

En fait, on constate une illusion récurrente qui repose sur l'idée qu'il suffit d'introduire une technologie nouvelle moins énergivore, ou une information spécifique (étiquette énergie, prescription), voire une réglementation plus sévère (RT2012 par exemple), pour que le public final (consommateurs, mais aussi professionnels du bâtiment, décideurs politiques au niveau local...) s'en empare, la fasse sienne et l'adopte, engendrant alors les changements attendus. Dans tous ces cas de figure, les technologies ou dispositifs sont pensés indépendamment des cultures et font fi des particularités des acteurs, des systèmes d'acteurs et des environnements auxquels ils s'adressent. Leur mode de réception par les publics auxquels ils sont destinés est peu pris en compte. Les particularités culturelles, organisationnelles, socio-économiques, les contraintes structurelles de ces publics sont généralement occultées. La rencontre entre le projet et ses destinataires (identification des enjeux en présence, des besoins et des attentes, des points de rupture, des résistances, des modes d'appropriation, des besoins en information et formation...) recueille rarement l'attention. Les pouvoirs publics semblent simplement faire le pari que les consommateurs vont adhérer au projet et, par conséquent, changer leurs modes d'équipement et leurs habitudes de consommation. Ils supposent d'une certaine façon que l'information circule de manière identique entre les personnes et que ces dernières évoluent selon les mêmes lois de comportement, ce qui génère l'hypothèse très fragile qu'elles disposent toutes de la même information et qu'elles sont en capacité de la « digérer » d'une manière comparable.

Le poids des systèmes socio-techniques - Un système énergétique dominant, le tout électrique.

Des choix de production électrique tournés presque exclusivement vers le nucléaire, ainsi que l'empire dont bénéficie le distributeur principal d'énergie et les multinationales du secteur, ont profondément marqué les mentalités des français. Le système d'enseignement et de formation dominant véhicule un savoir qui accorde une place marginale aux solutions techniques alternatives. La production d'électricité, via le nucléaire, va alors de soi. C'est un fait culturel, parfaitement intégré qui fonctionne comme un préalable inévitable. Énergies fossiles et énergie nucléaire constituent le socle d'une culture énergétique dominante. Le « tout électrique » tend à aller d'autant plus

¹ - MDE : « maîtrise de la demande d'électricité ».

de soi en France, qu'il est quasiment impossible de connaître les consommations unitaires des différents postes de consommation électrique. Seule une facture globale, le plus souvent biannuelle ou annuelle, donne une indication du coût total des consommations domestiques cumulées. De même, il est très difficile de comparer le coût relatif de telle ou telle énergie vis-à-vis d'un même service. D'ailleurs, peu de consommateurs font le lien entre « l'énergie » (le pétrole, le nucléaire...) et le service correspondant (se chauffer, s'éclairer, se déplacer).

Un marché qui pousse à consommer.

Le marché offre la possibilité de s'équiper avec des appareils électroménagers plus économes en électricité. L'étiquette énergie est là pour conforter cet effort technologique. Cependant, le marché met aussi à disposition de nombreux autres équipements rendus de plus en plus nécessaires par nos besoins de télécommunication. Ainsi la multiplication des TICs² à la maison et dans le secteur tertiaire, ajoutée à l'attrait généralisé pour les nouvelles technologies, plasma notamment, conduisent à ce fameux « effet rebond » qui caractérise une augmentation de la consommation électrique globale consécutive à de nouvelles formes de consommation électrique. Paradoxalement, si les différents équipements sont plus économes, les ménages tendent à se suréquiper. Le caractère plus économe des systèmes techniques semble jouer comme une autorisation à s'en équiper et à les utiliser davantage.

Le poids des systèmes représentationnels - L'électricité, une facilité sans égal.

L'électricité distribuée par le réseau EDF, invisible, est considérée comme propre et abondante. Pour le public, elle représente la sécurité, tant en terme d'approvisionnement qu'en terme d'utilisation. La simplicité de sa mise en service, la discrétion des installations techniques qui lui sont associées (câbles, fils, radiateurs, interrupteurs), la tranquillité escomptée dans leur fonctionnement (pas d'entretien, pas de maintenance...), la facilité et le confort d'usage procurés, expliquent largement ce plébiscite général. S'éclairer se chauffer, cuisiner, apparaissent comme des pratiques indissociables de l'électricité qui les rend possibles. Le recours au chauffage électrique semble aller de soi, fonctionne quasiment comme un réflexe, notamment lors d'une construction neuve.

Un consommateur informé, mais peu sensible, qui craint de perdre son confort.

Les nombreuses campagnes de communication ne suffisent pas à modifier les savoirs et à orienter les comportements. Des préjugés tenaces existent sur les manières d'économiser l'énergie chez soi, sur l'efficacité des techniques de mise en œuvre du bâtiment économe et sur les systèmes énergétiques alternatifs. Bien qu'ils tendent à être déstabilisés, les a priori sur les équipements économes ou les pratiques de sobriété restent quasiment inébranlables. Ils sont confortés par le soutien constant de l'électricité par les pouvoirs publics. De fait les consommateurs se réfugient derrière l'alibi du confort. Faire des économies d'électricité revient à mettre en pratique et en quelque sorte afficher un comportement, qui vise un objectif précis de réduction de ses consommations d'électricité. S'accompagnant de gestes faisant appel à une démarche volontaire, ce comportement est perçu comme s'inscrivant, non pas dans une logique citoyenne, mais selon deux catégories de logiques : une logique de type écologiste qui renvoie au registre de l'idéologie, ou une logique purement économique qui renvoie soit au registre de la pauvreté, soit au registre de l'avarice. L'image de celui qui maîtrise ses consommations est encore assimilée soit à celle du militant, « l'écolo », soit à celle de la personne en difficulté financière qui doit surveiller ses consommations. Au lieu d'être valorisante, cette image tend donc à inscrire l'individu dans des catégories négativement connotées, et handicape considérablement toute politique publique incitative.

Des routines professionnelles et des pratiques de type mono-métier.

La mise en œuvre d'un bâtiment économe en énergie est plus technique, plus complexe que celle d'un bâtiment conventionnel. De même, la réalisation d'un diagnostic thermique, ou une réflexion sur le système thermique le plus adapté à la conformation d'un bâtiment donné, supposent des connaissances multiples tant sur les solutions (panneaux solaires, installations photovoltaïques ou géothermiques, les chaudières au bois) que sur les matériaux. Cela implique une approche globale du bâtiment et de son fonctionnement : les solutions doivent se combiner pour en améliorer les performances énergétiques. Cela suppose non seulement une coordination entre les différents professionnels intervenant sur le même bâtiment, mais aussi une approche résolument systémique du fonctionnement du bâtiment. De fait, cela nécessite de s'interroger sur son propre mode d'organisation, de casser la tendance au mono-métier pour s'ouvrir vers une forme de transversalité de type multi-métiers et disposer de compétences transversales. Cela implique de dialoguer, dès l'amont de la construction ou de la rénovation, avec les autres artisans ou professionnels intervenant sur le chantier, et de s'inscrire dans la dynamique de participation à un projet commun, abandonnant en cela la tradition de l'intervention ponctuelle, comme si une maison était un simple assemblage de pièces de puzzle non connectées entre elles, ce que n'est pas une maison économe.

2 - TIC : Technologies de l'informatique et de la communication.

Les déterminants des pratiques électriques - Une électricité toujours bon marché :

Une des premières explications au difficile changement d'attitude vis-à-vis de l'électricité est liée au coût du kilowatt heure, excessivement peu dissuasif en ces temps de crise énergétique, tout au moins pour les ménages, PME ou PMI et surtout pour les grosses entreprises qui disposent du revenu permettant de s'offrir ce service. Ce caractère bon marché, l'absence de pénalités pour les gros consommateurs, confère à l'électricité un caractère attractif et quasi automatique.

Des effets de structure et des habitudes de consommation tenaces :

L'acte de changer ne résulte pas uniquement d'un calcul visant à maximiser une « fonction d'utilité » ou une « fonction de satisfaction ». Le choix d'opter pour tel ou tel système énergétique advient souvent lors d'une rupture dans le cycle de vie (changement de domicile, construction neuve, accession à la propriété...), mais les modalités et le contexte dans lesquels se réalise cette rupture conditionnent l'opportunité du choix : les logements locatifs ou collectifs excluent toute possibilité de modifier l'installation de chauffage ou d'eau chaude sanitaire (ECS) par exemple. De même, lorsque la personne est en situation de changement, elle reste contrainte à la fois par le budget dont elle dispose et par ses propres cadres cognitifs (ce qu'elle sait sur les énergies et l'enjeu de les économiser, ce qu'elle en attend, sa capacité à comparer et à arbitrer).

A cela, il faut ajouter le jeu des modes de transmission intergénérationnelle (des voitures, des maisons, des appareils électro-domestiques...) qui freinent non seulement les opportunités de renouveler ces objets techniques et celles de changer de lieu d'habitation, mais qui retardent toute velléité de s'équiper autrement (s'équiper en chauffe-eau solaire, adopter un système de géothermie...). Cette problématique du « clef en mains » (liée à une succession, ou à une location par exemple) ne favorise pas la réflexion sur l'éventail des choix envisageables.

Enfin, pour un très grand nombre d'entre eux, les professionnels du bâtiment et les installateurs sont encore trop peu nombreux à avoir le réflexe ou la motivation à proposer des sources et des technologies alternatives, ce qui ajoute un obstacle structurel supplémentaire qui explique en grande partie l'ensemble de ces situations de non choix.

Un problème de culture non partagée

Le projet de faire un « bon usage de l'électricité » résulte d'une mise en cohérence de trois niveaux importants : les ménages les entreprises ou les administrations d'une part, forts consommateurs d'énergie, puis plus en amont les acteurs du bâtiment et le marché, potentiellement prescripteurs tant auprès des particuliers qu'auprès des maîtres d'ouvrage et enfin, dans une sphère toujours plus en amont, les élus et autres décideurs à l'échelon territorial (OPHLM, établissements publics...) qui, dans le cadre de l'administration de leur collectivité, ou de la mission qui leur est confiée (faire du logement social) ont la possibilité d'infléchir considérablement les choix en matière d'urbanisme (développement des modes de transports doux, éclairage public économe, bâtiments publics de type HQE (Haute Qualité Environnementale), réseaux de chaleur, méthanisation des déchets...) et ainsi, soit donner l'exemple, soit offrir un cadre propice au développement de pratiques moins énergivores.

La question de la formation des acteurs intermédiaires.

La référence, que l'on retrouve dans beaucoup d'échéanciers politiques et qui a guidé le Grenelle de l'environnement, est le « facteur 4 » à atteindre d'ici 2050. De fait, face à l'impératif de construire ou rénover des bâtiments consommant moins de 50 kWh/m²/an, dont sont d'ailleurs exclus une série d'usages de l'électricité, les professionnels du bâtiment ont adopté diverses postures, allant du laisser-faire à la participation proactive. En effet, le bâtiment est un secteur complexe dominé largement par une logique économique. Même si les modes de coopération croisée se multiplient, les conditions de la concurrence se complexifient. La question « comment atteindre l'objectif fixé par le Grenelle de l'environnement en matière de Bâtiment ? » (question qui induit implicitement un accord sur les enjeux, mais aussi sur une définition consensuelle de ce que veut dire « économiser l'énergie dans un bâtiment ») devient désormais : « comment faire prendre en compte cet objectif d'économiser l'énergie et en accélérer la diffusion ? »

Les distributeurs et les fournisseurs sont au cœur de la mise en visibilité et de l'accessibilité de l'offre. On retrouve alors les artisans et un grand nombre de métiers du bâtiment. Ce sont des acteurs intermédiaires dont le rapport à la maîtrise de la demande d'énergie et les compétences dans le domaine conditionnent fortement leur mode d'implication et l'inflexion qu'ils vont donner au projet de sobriété énergétique. C'est alors que l'on heurte de plein fouet l'indigence flagrante de formations en lien avec la notion de bâtiment économe ; ce qui, de fait, oblige à regarder du côté des centres de formation, des chambres de métiers (ce qu'ils proposent, la place de cet enjeu d'économie d'énergie dans leurs offres...), mais aussi du côté des syndicats professionnels. Dans cet univers complexe, on rencontre aussi le client, ses savoirs, ses représentations, ses attentes, ses inquiétudes, ses contraintes, mais aussi

ses interlocuteurs : le notaire, le banquier, l'architecte... et les cadres structurants qui peuvent infléchir son projet : les documents d'urbanisme, les démarches agenda 21, les labels...

Les acteurs du bâtiment (maçons, plombiers, chauffagistes, couvreurs, électriciens, plaquistes, mais aussi architectes, bureaux d'étude...) sont alors placés en situation d'informer et de conseiller. Mais, leurs référentiels, leurs cultures, leurs formations, les enjeux qu'ils poursuivent... ne sont pas toujours compatibles. Les uns s'attachent à mettre à jour et à développer leurs savoir-faire dans le domaine, les autres pas. Certains travaillent en réseau de type multi-métiers dans un objectif d'éco-performance, alors que la majorité aspire encore à maintenir le fonctionnement sectoriel traditionnel (plus sécurisant, mais moins propice à la diffusion du concept de « bâtiment-économe » qui requiert une approche systémique, donc intégrée, de la part de tous les corps de métiers).

On constate alors combien un même projet (généraliser les bâtiments économes), parce qu'il nécessite d'adopter des compétences nouvelles, de s'engager dans de nouvelles relations, de changer ses modes d'organisation et ses façons de travailler, ne rencontre pas le même écho selon qu'il s'adresse à une catégorie d'acteurs plutôt qu'à une autre. Parce qu'il revêt ce caractère d'innovation, même présenté comme devant être mis en œuvre par l'ensemble des acteurs d'un même secteur pour atteindre un objectif d'économies d'énergie, il n'est pas suivi du même effet, ni avec la même intensité.

Des campagnes de communication et de sensibilisation qui cherchent leurs publics :

Les nouvelles pratiques préconisées en matière d'énergie devraient progressivement devenir la norme. Cependant, malgré les multiples campagnes de communication qui visent les pratiques quotidiennes, la transposition de la préoccupation environnementale déclarée dans les sondages en actes concrets de la vie quotidienne reste problématique. Les campagnes de communication actuelles touchent en réalité des publics « convertis » qu'elles confortent dans leurs choix. Elles ont par contre beaucoup de mal à atteindre les autres publics.

En fait, dès l'instant où le changement escompté nécessite de bouleverser des pratiques, tout au moins de les rendre conscientes pour les modifier, il y a effort et contrainte (des coûts importants au départ) dont l'issue n'est pas, ou peu, matérialisable (économies tardives). Les termes de l'équation n'étant guère attractifs, les consommateurs tendent à conserver équipements et habitudes. La clef de la démarche réside dans la mise en relation entre le processus mental dominé par les passions (le choix des fins) et le processus mental dominé par la raison (le choix des moyens). Pour satisfaire les mêmes fins qu'aujourd'hui, l'individu doit pouvoir disposer de l'éventail des moyens les plus attractifs (changer ses pratiques à niveau de confort équivalent). Il doit surtout pouvoir disposer des informations nécessaires et comparées sur chacun des choix possibles, ce qui revient à rendre de l'intentionnalité à l'action.

Nombre de décideurs sont démunis face aux défis énergétiques.

Les élus et responsables ou gestionnaires de bâtiments constituent une catégorie d'acteurs très hétérogène. S'il s'agit bien de décideurs, ce sont avant tout des hommes et des femmes, habités par des cultures, des valeurs, des savoirs, des certitudes, des idéaux. Ils sont diversement sensibilisés aux enjeux d'économie d'énergie, inégalement préparés à en parler, donc loin d'être tous en mesure de prescrire des solutions techniques ou de s'entourer des conseils et compétences appropriés. Ils sont par ailleurs accompagnés d'une équipe qui dispose de plus ou moins d'expertise sur ces questions. D'où de très grandes disparités entre les communes urbaines et les communes rurales, mais aussi entre les petites communes et les grandes collectivités, entre les grands et les petits établissements. De manière générale cependant, les consommations d'énergie sont vécues comme des fatalités. Les petites structures manquent de compétences et de soutien technique. Qui plus est, les dispositifs supposés favoriser les économies d'énergie sont réputés bien plus coûteux que les technologies classiques ou les matériaux conventionnels. On peut faire la même remarque pour les PME de l'industrie et du tertiaire qui ne disposent généralement pas, au contraire des grandes firmes très consommatrices d'électricité, des compétences nécessaires et ne sont guère sensibilisées à ces questions.

Par ailleurs, on observe une certaine méfiance vis-à-vis des technologies alternatives (risques en matière de fiabilité, de régularité, service après vente (SAV) appréhendé comme défaillant). Les polémiques engendrées par les premières pompes à chaleur, ou par certains projets éoliens, entachent la mise en œuvre d'autres projets de bon usage de l'électricité. Ces contextes difficiles, politiques, auxquels viennent s'ajouter le poids des routines partenariales et un manque d'Aide à la Maîtrise d'Ouvrage, incitent à la prudence et rendent nombre de décideurs frileux dans leurs choix ou/et leurs engagements dans des projets énergétiques. En outre, leurs prescripteurs potentiels (architectes, entreprises du bâtiment, bureaux d'étude...) sont encore soit bien trop peu nombreux, soit pas assez crédibles, soit pas assez soutenus eux-mêmes, pour infléchir les choix.

Pourtant, les choix de cette catégorie d'acteurs ont un effet structurant sur les marges de manoeuvre des habitants : une commune qui impose un centre ville piétonnier, des stationnements payants, des pistes cyclables, des vélos en libre service, une formule d'auto-partage et une offre adéquate en matière de transports en commun (fréquence,

horaires, trajets), tend à rendre l'usage de la voiture individuelle sans intérêt. De même, un maire qui décide de développer les constructions Haute Qualité Environnementale ou plus écologiques (Bâtiments Basse Consommation ou à Energie Passive), qui opte pour l'affichage des consommations énergétiques des bâtiments publics, pour une flotte automobile et des transports en commun propres est en mesure de donner l'exemple, de faire la preuve des effets positifs de ces choix et de créer des conditions favorisant une prise de conscience de ses administrés. Un maître d'œuvre qui joue le jeu de se faire également prescripteur, tant auprès des maîtres d'ouvrage qu'auprès des autres corps de métiers, mais aussi auprès des distributeurs (pour se faire livrer systèmes techniques et matériaux éco-performants par exemple), suscite l'intérêt dans la chaîne d'acteurs situés en amont, et crée, à condition d'expliquer le fonctionnement du bâtiment, des dispositions favorables chez les futurs occupants ou utilisateurs. Un distributeur qui propose en rayon des technologies appropriées, à des prix abordables, tout en assurant leur promotion par l'entremise de ses employés, crée un effet d'accroche facilitant la diffusion des enjeux d'économie d'énergie, pour soi et pour l'intérêt général.

Des ménages en précarité énergétique aux « bobos » vivant en maisons basse consommation.

La précarité énergétique caractérise des ménages qui cumulent faibles revenus et mauvaise qualité thermique du logement (logements pas isolés, logements indécents, logements insalubres, habitat indigne). Plus de 3 millions de personnes et 1 200 000 logements sont concernés en France. Un certain nombre sont en impayés d'énergie, d'autres se privent tout simplement du minimum de confort (pas de chauffage, pas d'eau chaude sanitaire, pas de cuisson, et utilisation drastique des appareils électriques). Ce sont des ménages en difficulté, souvent sans travail et qui touchent les minima sociaux, des personnes âgées, des personnes handicapées, des marginaux, des personnes en situation irrégulière, mais aussi des ménages qui travaillent mais dont les revenus sont trop faibles pour envisager de changer de logement ou pour bénéficier des subventions et autres prêts à taux zéro. Le problème d'énergie alourdit leurs dépenses et aggrave leur situation d'insolvabilité. La plupart du temps, pour des raisons financières, ils vivent loin des centres urbains et dépensent aussi beaucoup d'énergie dans les transports. Au-delà des problèmes économiques, la pauvreté énergétique se traduit souvent par des problèmes de santé liés au froid, aux moisissures, à l'utilisation de poêles à pétrole... C'est ainsi pour plus de 10 % des familles qui n'ont pas les moyens de se chauffer correctement (Fondation Abbé Pierre). Plus de 500 000 bénéficient du tarif EDF dit « de première nécessité » (Ademe). On estime qu'autant de familles, pourtant éligibles à ce tarif, ne le demandent pas... Par ailleurs, près de 400 000 ménages par an sollicitent des Conseils Généraux une aide pour le règlement de leurs factures d'énergie impayées, principalement d'électricité.

Locataires ou propriétaires, les ménages à faibles revenus ont très rarement les moyens de rénover leur logement et de changer de mode de déplacement. Leur souci va au-delà de la simple maîtrise de l'énergie. Bien souvent, ils ont déjà déployé nombre d'astuces pour réduire leurs consommations. Mais d'autres inégalités sociales existent : la facture énergétique d'un citadin est inférieure de plus de 40 % à celle d'un habitant en zone rurale. Ce citadin dispose d'un salaire moyen supérieur, d'un réseau de transport en commun et il peut davantage se loger en habitat collectif. L'écart entre riches et pauvres est lui aussi alarmant : les ménages les plus pauvres consacrent parfois plus de 15 % de leur revenu aux dépenses énergétiques contre seulement 6 % pour les plus riches.

Inversement, les rares enquêtes qualitatives de type anthropologique ou sociologique dont on dispose aujourd'hui sur les modes de vie développés par les pionniers des maisons basse consommation montrent des phénomènes alarmants. Leurs occupants tendent à se chauffer à une température moyenne de plus de 21 degrés, voire bien davantage. S'ils sont entièrement équipés en LBC (lampes basse consommation), ils disposent généralement de bien plus de points lumineux que dans un logement standard. Par ailleurs, ils tendent à laisser la lumière allumée, ce qu'ils ne faisaient pas auparavant. Ce constat est quasiment systématique chez les auto-producteurs d'électricité qui semblent tenter de consommer davantage. On retrouve ces observations chez les familles qui ont adopté des systèmes de chauffage régulés par des thermostats électroniques. Souvent dans l'incapacité d'en comprendre le fonctionnement, elles ne contrôlent plus leurs modes d'utilisation du chauffage et sont obligées de s'en remettre aux systèmes techniques. La conséquence inattendue est une augmentation de leur facture du fait de la perte d'une auto-régulation constitutive de leur culture énergétique.

Autant les situations de précarité énergétique montrent bien le caractère tout à fait déplacé de cette notion de « bon usage de l'électricité », autant les situations où la consommation d'énergie est supposée contrôlée et l'électricité auto-produite, montrent que l'on peut désapprendre les gestes économes et basculer dans une culture énergivore.

Conclusion : l'urgence d'une transition énergétique ne fait pas l'unanimité

Les modes de compréhension du « bon usage de l'électricité » peuvent différer d'un individu à l'autre, ne serait-ce que du fait de leur propension à accueillir favorablement ou pas le changement. A chaque catégorie d'acteurs correspond en fait une fonction de décision singulière qui facilite ou, au contraire, freine sa capacité à accepter la nouveauté. Cette fonction de décision repose sur les dispositions sociales des acteurs et varie selon différents

paramètres au nombre desquels on trouve les référentiels d'action, les lois de comportement, les ressources (revenus, mais aussi bagage culturel) et les compétences des acteurs, leur statut social... A ces paramètres, il convient d'ajouter les types de vecteurs de circulation de l'information, la force des flux d'informations reçues et surtout les modes de réception-traduction des messages. Enfin, et c'est peut-être le point le plus complexe, la qualité de l'information relative aux projets de sobriété énergétique influence en retour les capacités réactives des publics destinataires, donc les probabilités d'adhésion ou de rejet de leur part.

La relation entre l'offre et la demande n'est ni mécanique, ni unilatérale : il ne suffit pas de mettre sur le marché des technologies éco-performantes (telles les lampes basse consommation ou les réfrigérateurs de classe A) pour que les consommateurs les adoptent. D'autres mécanismes sont en jeu qui se construisent sur la base de représentations et de préjugés qui renvoient à l'univers des modes et des habitudes de vie et qui s'organisent en fonction des propriétés sociales, des niveaux de vie des ménages, mais aussi compte tenu d'un contexte dominant qui est celui de la société de consommation.

Le souci d'efficacité énergétique a émergé dans une société dans laquelle les particuliers sont captifs d'un certain nombre de structures : le type de logement, sa vétusté, son mode de construction, son mode d'isolation, son système de chauffage, les niveaux de consommation énergétiques des équipements. Ils développent par ailleurs des comportements routiniers, souvent non réflexifs en matière d'électricité, parce que l'électricité est très bon marché pour ceux qui sont en mesure de la payer. Informer sur l'incidence de ces comportements ne suffit donc pas à les infléchir ; sensibiliser à travers des campagnes de communication de masse, aussi rusées ou attractives soient-elles, ne suffit pas non plus parce que ces comportements sont ancrés dans des cultures domestiques. Par contre, s'adresser à une communauté, entrer chez les gens et combiner l'information à l'explication, sur la base d'une sorte de radioscopie du « comment on fait concrètement chez soi », voilà une stratégie qui semble gagnante.

Tous les ménages, tous les acteurs intermédiaires, sont loin de considérer leurs démarches comme des actes politiques, mais ceux qui participent aux dispositifs sont conduits à mieux comprendre combien leur mode de vie peut influencer sur leur facture d'électricité et apprécier l'intérêt, tout simplement financier, de le modifier un tant soit peu. Les quelques efforts consentis jusque-là ne suffiront pas à changer considérablement la donne, mais ils sont une première étape vers un changement de culture énergétique. Il ne s'agit pas de désapprendre l'abondance, mais de consommer différemment. Cela ne peut s'envisager que sur le long terme, en commençant par reloger tous ceux qui vivent dans des passoires énergétiques, en formant chacun des acteurs intermédiaires, puis en donnant du sens, d'une façon cohérente et systémique, aux modifications des pratiques individuelles.

Bibliographie :

www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/foyersmalchauffés

www.rappel.fr (réseau acteurs précarité-logement)

Ademe et vous, n° 8, sep 2007, « *Précarité énergétique. Pour une solution durable* »

Zélem M.-C., 2009, « *Politiques de Maîtrise de la Demande d'Energie et résistances au changement. Une approche socio-anthropologique* », Paris, l'Harmattan, coll : logiques sociales.

Zélem M.C., 2009, « *Econologis au Québec, un programme de réduction des consommations énergétiques des ménages à « bas revenus* » in : S. Héritier, M. Kaltemback, C Omhovere, M. Rocard, (dirs), *Perspectives environnementales au Canada : l'écologie dans tous ses états (Environmental Issues in Canada: the Ins and Outs of Ecology)*, Toulouse, Editions Universitaires du Sud, pp. 58-79.

Beslay, C., Zélem M.-C., 2009, « *Le paradoxe du consommateur moderne : modérer ses consommations d'énergie dans une société toujours plus énergivore* » in : S. Juan (dir.), « *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie* ». Paris, l'Harmattan, coll : sociologie et environnement, pp. 277-296.

Zélem M.-C., 2009, « *Les difficultés inhérentes à la mise en agenda des démarches de développement durable. Le cas d'Ecocampus-Albi* » in : Zélem MC, Blanchard, O., Lecomte, D., (dirs), 2009, *Education au développement durable de l'école au campus. Pratiques sociales et enjeux pédagogiques*. Paris, L'Harmattan, pp. 87-100.

Zélem M.-C., 2009, « *Le rôle de l'approche anthropologique dans la conception de dispositifs de Maîtrise de la Demande d'Energie. Le cas du Programme Régional de MDE sur le fleuve Maroni en Guyane* », in : E. Barone (dir) : *Sciences de l'Homme, sciences de la Nature : vers une éco-anthropologie ? Réflexions sur l'Amazonie*. Matoury, Ibis Rouge Editions, pp.59-70.

Zélem M.-C., 2009, « *Les lampes basse consommation en panne de diffusion* », in : F. Flipo, M.-J. Menozzi, D Pécaud (dirs), 2009, *Energie et sociétés. Sciences, gouvernance et usages*. SEH, Aix, Edisud, pp. 171-182.

Zélem M.-C., 2007, « *Les difficultés des petites collectivités à intégrer la notion d'efficacité énergétique comme un des nouveaux enjeux des politiques locales* », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 103, pp. 171-179.

GROS PLAN

Précarité énergétique et électricité

Le constat

Dans une publication de septembre 2007⁽¹⁾, l'ADEME fournit les données suivantes :

- La facture énergétique représente en moyenne 7 % dans le budget familial. Cette part est beaucoup plus importante dans le cas d'un budget modeste.
- Au moins 300 000 ménages sollicitent chaque année une aide pour le règlement de factures d'énergie impayées, principalement d'électricité⁽²⁾ (source EdF).
- 500 000 personnes bénéficient du tarif dit « d'électricité de première nécessité »⁽³⁾ ; mais beaucoup de ménages éligibles ne le demandent pas (source EdF).
- Trois millions de personnes occupent en France entre 600 000 et 1 200 000 logements « insalubres ».
- Le nombre de logements « indécents » serait trois à quatre fois supérieur au nombre des logements insalubres (source Pact-Arim).

Un autre document d'avril 2008⁽⁴⁾ présente les dépenses énergétiques des ménages selon leur niveau de revenus (les revenus des ménages sont classés en cinq catégories, chacune représentant 20 % de la population).

Le résultat est que les ménages les plus pauvres (catégorie 1) consacrent en moyenne 15 % de leur revenu aux dépenses énergétiques, contre seulement 6 % pour les plus riches (catégorie 5).

Les dépenses d'électricité des ménages de la catégorie 5 à fort pouvoir d'achat représentent 2 % de leur revenu contre 6 % pour les ménages les plus pauvres (catégorie 1).

En 2001, le poids des dépenses énergétiques des 20 % les plus pauvres, en pourcentage de leur revenu net d'impôt, était 1,6 fois supérieur à celui des ménages les plus aisés. En 2006, ce facteur est de 2,5. Un des éléments de cet accroissement des inégalités sociales tient au fait que le revenu de la population la plus aisée a augmenté plus vite que le prix des combustibles. La part des dépenses énergétiques dans leur budget a diminué. De plus, les ménages les plus pauvres occupant bien souvent les logements les plus dégradés et les moins performants, toute hausse des prix de l'énergie a des répercussions importantes sur le budget de ces ménages.

On trouve des situations analogues dans les autres pays européens. Le projet européen EPE¹ qui rassemble cinq pays partenaires (Belgique, Espagne, France,

Italie, Royaume-Uni), coordonné par la France et soutenu par le programme européen « *Energy Intelligent Europe* » s'est déroulé de décembre 2006 à novembre 2009. Ce projet a permis d'identifier et de caractériser les situations de précarité énergétique, d'identifier les acteurs nationaux et locaux, d'analyser les dispositifs existants, d'élaborer de nouveaux instruments de lutte contre la précarité énergétique et conduire une expérimentation dans chacun des pays.

En France, la précarité énergétique et son coût sont particulièrement importants dans les logements vétustes ou de mauvaise qualité et équipés d'un chauffage électrique, souvent assuré par des appareils très peu performants. En janvier 2010, un « Rapport sur la précarité énergétique » élaboré à la demande du Gouvernement a été présenté à la presse. Ce rapport propose un plan national de lutte contre la précarité énergétique comportant neuf mesures précises qui doivent être étudiées par le Gouvernement (www.developpement-durable.gouv.fr).

Économies d'électricité pour lutter contre la précarité énergétique

En Europe, il existe peu de programmes nationaux d'amélioration de l'efficacité énergétique des ménages à faible revenu. Les décideurs politiques ont tendance à dresser une ligne de partage entre ce qui relève de la politique sociale et ce qui est du ressort de la politique énergétique. Seuls l'Irlande et le Royaume-Uni font référence à la précarité énergétique dans leur PNAEE et proposent des programmes ambitieux de réhabilitation des logements dans ce groupe cible.

La plupart des opérations, qu'elles soient effectuées dans le cadre d'une politique sociale ou par des programmes spécifiques d'efficacité énergétique, portent sur la réhabilitation des logements.

Il existe cependant dans certains pays des programmes dédiés particulièrement aux économies d'électricité.

Au Royaume-Uni

Les programmes de réhabilitation des logements dans le cadre de la *Fuel Poverty Strategy* ont inclus notamment la mise en place d'ampoules à basse consommation.

Des programmes de EST⁽⁶⁾ (*Energy Saving Trust*) ont été spécialement consacrés aux économies d'électricité :

- *Energy Efficiency Exchange* : l'opération qui s'est déroulée sur cinq semaines en 2001 a consisté à remplacer près de 24 000 anciens réfrigérateurs par des réfrigérateurs de classe A.

1 - EPE, « *European Fuel Poverty and Energy Efficiency* » - www.fuel-poverty.org.

- *Fridgesavers*, sur la période 2001-2002 a donné aux consommateurs à bas revenus des primes de 40 euros pour le remplacement de leur réfrigérateur inefficace et de 80 euros pour celui de leur congélateur par des nouveaux appareils classés A. Environ 150 000 anciens réfrigérateurs et congélateurs ont été remplacés.

En Allemagne⁽⁷⁾

Le gouvernement fédéral (ministère chargé de l'environnement) a lancé un projet pilote dont l'objectif est d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'électricité chez les ménages à bas revenu.

Ce programme est une combinaison d'audits énergétiques, de conseils, de mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique, d'incitations financières et de micro-crédit.

Tous les ménages participant au programme ont droit à un audit énergétique gratuit de la part des agences de l'énergie de Fribourg et de Berlin. L'audit est combiné avec un paquet de mesures appelé « kit de première urgence » (« *instant help package* ») : mise en place d'ampoules à basse consommation, élimination des pertes sur les appareils en veille par l'installation de barrettes avec interrupteur et d'économiseurs d'eau, et pose de minuteries pour réduire la consommation d'électricité des chauffe-eau.

Si le logement était équipé d'un vieux réfrigérateur dont le potentiel d'économie d'électricité était supérieur à 200 kWh par an, une incitation financière de 200 euros est offerte pour l'achat d'un réfrigérateur de classe A++, ou de 300 euros pour un réfrigérateur-congélateur de classe A++.

Comme les ménages à bas revenu n'ont en général pas les moyens d'acheter un appareil très performant, ils peuvent bénéficier d'un micro-crédit afin de payer la différence entre le prix de l'appareil et l'incitation financière (200 ou 300 euros).

Avec un tel programme, 18 % de la consommation d'électricité peut être économisée, à faible coût.

Pour chacun des 108 ménages ayant bénéficié de ce programme, le gain financier sur la durée de vie des équipements installés est estimé à 820 euros.

- (1) « ADEME & vous », « *Précarité énergétique : Pour une solution durable* », dossier n° 8 – septembre 2007.
- (2) Les Fonds de solidarité énergie (FSE) : inclus dans les Fonds de solidarité logement (FSL), ils interviennent principalement en cas d'impayés des factures énergétiques. Ils dépendent des services sociaux du département avec lesquels il faut prendre contact (via sa mairie par exemple). Source : « *Le guide des économies d'énergie* » - Patrick Piro – Terre Vivante, 2009.
- (3) Tarif électrique de première nécessité : depuis 2005, les ménages à faibles ressources peuvent bénéficier pour leur résidence principale d'un « tarif électrique de première nécessité » (TPN) : pour un couple avec deux enfants, jusqu'à 50 % de réduction de l'abonnement (qui ne doit pas dépasser 9 kVa de puissance) et du prix des 100 premiers kWh consommés dans le mois.). Source : « *Le guide des économies d'énergie* » - Patrick Piro – Terre Vivante, 2009.
- (4) « ADEME & vous », « *Le poids des dépenses énergétiques dans le budget des ménages en France* », Stratégie & études n° 11 – avril 2008.
- (5) Les auteurs : Philippe Pelletier, président du comité stratégique du Plan Bâtiment Grenelle, Alain de Quero (Agence nationale de l'habitat) et Bertrand Lapostelet (Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés).
- (6) www.energysavingtrust.org
- (7) « *Improving energy efficiency for low-income families* », D. Seifried et a., eceee 2009 Summer Study – www.eceee.org.